
Les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public : recension des principales approches conceptuelles

*Relations Between Third Sector and Public Sector Organizations: Identification
of the Main Conceptual Approaches*

Annie Camus



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2162>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.2162](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2162)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

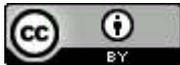
Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Annie Camus, « Les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public : recension des principales approches conceptuelles », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 50 | 2014, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2162> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.2162](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2162)

Ce document a été généré automatiquement le 24 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public : recension des principales approches conceptuelles

Relations Between Third Sector and Public Sector Organizations: Identification of the Main Conceptual Approaches

Annie Camus

Introduction

- 1 Le champ d'action que constitue la lutte contre l'exclusion et la pauvreté peut difficilement être autrement qu'un lieu de rencontre, d'interface, voire potentiellement d'articulation entre les acteurs du tiers secteur et du secteur public. Acteurs locaux, acteurs communautaires, acteurs émergents, ces acteurs que l'on désigne aussi comme de l'économie sociale et solidaire, de l'action communautaire, du développement économique communautaire (DEC) ou plus récemment de l'entrepreneuriat social, sont créateurs et porteurs de nombreuses initiatives concrètes qui visent à contrer l'exclusion et à réduire la pauvreté et ses effets sur les populations marginalisées. Or, afin de soutenir ces initiatives et leur diffusion, ces acteurs que nous désignerons comme du tiers secteur¹ sont souvent demandeurs d'une reconnaissance par les pouvoirs publics. De son côté, l'engagement de l'État et des pouvoirs publics dans ce champ d'action est généralement reconnu et attendu. Il y a cependant débat quant aux moyens et aux modes d'interventions qui devraient être privilégiés par les acteurs publics dont, au premier chef, la question de la participation des organisations du tiers secteur. Difficile donc, pour les acteurs du tiers secteur comme pour les acteurs publics, de s'engager dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sans entrer en relation les uns avec les autres.

- 2 Cependant, dans la pratique, la diversité et la complexité de ces relations peuvent paraître fort déconcertantes. Pour y pallier, on réduit souvent ces relations à leur composante « monétaire » : relations de financement et allocation de fonds publics (Grønjoberg et Salamon 2002; Smith et Grønjoberg 2006; Agranoff et McGuire 2003). Les transferts de ressources des pouvoirs publics vers les organisations du tiers secteur et les exigences qui en découlent (mandats spécifiques, résultats attendus, reddition de compte) ne constituent cependant qu'une partie du phénomène des relations tiers secteur/secteur public. En effet, les organisations du tiers secteur sont aussi appelées à entrer en relation avec les pouvoirs publics lors de l'élaboration de politiques et de programmes voire même du cadre législatif (lois-cadres par exemple) (Kernaghan, Marson et Borins 2001). De plus, la complexité du phénomène des relations tiers secteur/secteur public ne réside pas uniquement dans le fait que ces dernières prennent place dans plusieurs sphères de la vie publique et politique, mais aussi dans la variété impressionnante de formes qu'elles peuvent adopter : partenariats, collaborations, ententes contractuelles, comités consultatifs, lobbying, manifestations, etc. On constate, dans les faits, que ces relations peuvent être plus ou moins formelles, à durée déterminée ou indéterminée, plutôt collaboratives ou conflictuelles, parfois davantage administratives ou encore, purement politiques. Elles se déploient à différents niveaux aussi : du niveau hyperlocal – à l'échelle d'un quartier par exemple – au niveau fédéral ou national, voire à l'international (Bouget et Prouteau 2002).
- 3 Complexification des relations, diversification des modes relationnels, multiplication des interfaces et lieux de rencontre, l'évolution des relations est aussi caractérisée par la diversification et l'accroissement des attentes et demandes auxquelles doivent répondre les parties engagées. Des demandes et attentes qui sont même parfois contradictoires : imputabilité vs autonomie, rationalisation vs développement de nouveaux services. De grands défis pour la pratique qui suscitent nombre de questionnements, mais soulèvent également des enjeux sociétaux de taille. À ce titre, il devient intéressant de voir ce qu'offre la littérature conceptuelle pour comprendre et cerner la complexité de ces relations entre tiers secteur et pouvoirs publics. Or, l'examen des écrits scientifiques sur ces relations semble révéler, a priori, une littérature tout aussi foisonnante et diversifiée que le phénomène sur lequel elle se penche. L'évaluation de l'état des savoirs sur le sujet est d'autant plus difficile que les travaux de recherche sur les relations tiers secteur/secteur public sont menés dans une variété de disciplines, de l'économie à la science politique en passant par la gestion et l'administration publique. Cette dispersion limite la reconnaissance accordée et le transfert vers les milieux de pratiques des contributions de la recherche sur la compréhension et la gestion de ces relations. Or, à notre connaissance, il n'existe aucune recension ou travail d'intégration des travaux scientifiques sur les relations entre le tiers secteur et le secteur public.
- 4 Cet article rapporte la synthèse du travail de recension et d'analyse des travaux publiés sur les relations tiers secteur/secteur public que nous avons complétée en réponse à cette carence. Précisons que l'objectif de cette recension n'était pas de constituer une recension exhaustive, mais plutôt de dresser un portrait représentatif du paysage conceptuel de l'étude des relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public. Notre analyse des travaux publiés a ainsi permis de dégager cinq grandes approches conceptuelles de ces relations soit les approches économique et politique, les approches contractuelles, les approches de collaboration et de partenariat, les approches plurisectorielles et enfin les approches des styles d'interaction. La section suivante

rapporte brièvement la méthodologie employée pour conduire cette recension et l'analyse des textes recensés. Nous y présentons également un portrait d'ensemble des cinq regroupements autour des cinq grandes approches. Puis, chacune de ces approches fait l'objet d'une section plus détaillée où sont rapportés les principaux travaux et les principales caractéristiques qui la composent. Enfin, l'article se conclut sur les principales contributions et limites des différentes approches recensées et sur quelques pistes de recherche future.

Méthodologie

- 5 Pour compléter cette recension, nous avons dans un premier temps effectué une recherche par mots-clés dans les catalogues universitaires (pour les livres et manuscrits) ainsi que dans les principales bases de données de périodiques en sciences sociales, et ce, tant en anglais qu'en français. Comme mots-clés, nous avons utilisé plusieurs combinaisons de deux termes, un terme faisant référence aux organisations du tiers secteur et un terme faisant référence aux pouvoirs publics ainsi que des combinaisons de trois termes en ajoutant un terme faisant référence aux relations (voir en annexe pour des exemples). Dans un deuxième temps, nous avons repéré les principales revues scientifiques consacrées aux organisations du tiers secteur et à l'administration publique et avons systématiquement examiné la table des matières et le résumé des numéros publiés. Enfin, nous avons complété la collecte de publications pertinentes à partir de l'examen des références bibliographiques des articles et volumes identifiés lors des deux premières étapes et ce, jusqu'à saturation.
- 6 Chacun des articles a ensuite été lu, analysé et classé en fonction de différents critères : discipline d'origine, date de publication, objet et niveau d'analyse, cadre théorique explicite (ou implicite) et concepts-clés mobilisés, conceptualisation proposée de la relation, objectif poursuivi (révélateur d'une posture épistémologique sous-jacente). C'est à partir de cette analyse que cinq regroupements significatifs ont émergé constituant l'organisation globale de notre recension autour de cinq approches conceptuelles telles que nous l'exposons dans cet article. Au principe de cette organisation, la conceptualisation proposée des relations tiers secteur/secteur public nous est apparue déterminante (voir tableau 1) de chacune des approches.

Tableau 1. Principales approches conceptuelles identifiées par la recension

Approches	Les relations comme...	Concepts clés	Niveau d'analyse	Quelques auteurs clés
Économique et politique	Coexistence de secteurs <i>Expliquer l'existence de ces secteurs et les variations de taille</i>	Avantages comparatifs Government failures Market failures Contract failures Efficacité	Secteurs institutionnels (privé à but lucratif, privé à but non lucratif, public, coopératif, famille)	Coase 1937 Weisbrod 1977 Williamson 1985 Gidron et al. 1992 Salamon 1987
Contractuelles	Contrat <i>Trouver le design optimal, évaluer les impacts</i>	Théorie de l'agence et de l'intendance Third party government Avantages comparatifs Performance Efficacité Coûts	Organisations	Ferris et Grady 1986 Salamon 1995 Hulme et Edwards 1997 Van Slyke 2002 ; 2006
Collaboration et partenariat	Coopération entre acteurs de secteurs différents <i>Pourquoi collaborer, trouver le design optimal, évaluer les impacts, les résultats</i>	Théorie de la collaboration Avantages comparatifs Partenariat Performance	Organisations Individus	Gray 1989 ; Huxham 1993 Selsky et Parker 2005 ; 2010 Bryson, Crosby et Stone 2006 Brinkerhoff et Brinkerhoff 2002; 2011
Plurisectorielles	Composantes d'un modèle de développement <i>Comment comprendre l'existence de modes de production et de consommation différents</i>	Modèle de développement Gouvernance Économie plurielle	Secteurs (organisations)	Evers 1995 Evers et Laville 2004 Lévesque 2002 Vaillancourt 2009
Styles d'interaction (Typologies)	Configuration Agencement de dimensions <i>Comment classer et distinguer les relations (configurations)</i>	Formalisation Mutualité Identité	Secteurs Organisations	Coston 1998 Najam 2000 Young 2006

- 7 Les approches économique et politique conçoivent ainsi les relations tiers secteur/secteur public comme une simple coexistence de secteurs institutionnels et les travaux issus ces approches cherchent à expliquer l'existence de ces différents secteurs ainsi que les variations dans la taille de chacun d'eux. Les approches contractuelles conçoivent plutôt les relations comme un contrat entre des parties ou des organisations. Les principaux travaux associés à ces approches tentent quant à eux de trouver le design optimal du « contrat » ou d'en évaluer les impacts. Les approches de collaboration et de partenariat conceptualisent les relations comme une instance de coopération entre acteurs de différents secteurs institutionnels. Les travaux rattachés à ces approches visent à expliquer pourquoi la collaboration est souhaitable, avantageuse pour les parties et, comme les approches contractuelles, visent à identifier le design optimal, les conditions de succès des collaborations et partenariat de même qu'à en évaluer les résultats et les impacts. Quatrième regroupement, les approches plurisectorielles appréhendent les relations comme composantes d'un modèle de développement d'une société ou d'une nation. Ces approches tentent de comprendre et d'expliquer l'existence de différents modes de production et de consommation qui composent une économie dite plurielle dont font partie les acteurs du tiers secteur et les acteurs publics. Enfin, les approches des styles d'interaction conçoivent plutôt les relations comme des configurations, des agencements de dimensions ou d'éléments qui varient. Les travaux autour des styles d'interaction tentent ainsi de dégager quels sont ces éléments ou dimensions pertinentes et quels sont les différents agencements ou configurations qui rendent compte des relations.
- 8 Le niveau d'analyse et les fondements théoriques et épistémologiques (objectif poursuivi) constituent également deux critères forts pour distinguer les approches entre elles. Alors que les approches économiques et politiques ainsi que plurisectorielles sont dominées par un niveau d'analyse très macro - intérêt pour les secteurs institutionnels à l'échelle d'une société ou d'une nation, les approches contractuelles et de collaboration/partenariat se

montrent davantage intéressées aux niveaux plus micro des organisations et même des individus. Seules les approches des styles d'interaction comportent autant de travaux au niveau sectoriel qu'au niveau organisationnel. De la même façon, il est possible de rassembler les approches économie et politique, contractuelles et de collaboration/partenariat comme étant toutes trois caractérisées par une majorité de travaux normatifs avec des fondements rationalistes et fonctionnalistes. Les approches plurisectorielles se distinguent alors des trois premières par des travaux beaucoup plus compréhensifs, voire interprétatifs, avec des fondements plus constructivistes ou structuralistes.

- 9 Les cinq prochaines sections de l'article sont consacrées à détailler chacune des cinq grandes approches conceptuelles identifiées.

Approches économique et politique

- 10 Qu'il s'agisse de la théorie économique ou de celles issues de la science politique, deux disciplines au principe du champ de recherche qui nous intéresse, la conceptualisation des relations reste fort apparentée : celle de relations entre des secteurs institutionnels comportant chacun des forces ou des avantages ainsi que des dysfonctionnements (*failures*).
- 11 Dans le cas de la théorie économique, on conçoit et raisonne à partir de trois différents secteurs : privé à but lucratif, privé à but non lucratif (tiers secteur) et public. On y ajoute parfois un quatrième secteur : le secteur coopératif. Une recension des écrits fondés sur cette perspective économique permet de faire ressortir deux grands paradigmes adoptés vis-à-vis les relations entre tiers secteur et secteur public : un paradigme supplémentaire ou un paradigme complémentaire.
- 12 Le paradigme supplémentaire, rattaché aux travaux de Weisbrod (1977) sur le dysfonctionnement du gouvernement (*government failure*), postule que les organisations du tiers secteur répondent aux besoins non satisfaits par l'État. Le citoyen est reconnu comme ayant des préférences individuelles (économiques) quant au niveau, à la nature, à la qualité et au prix des services publics qui, agrégés au niveau collectif, ne sont pas homogènes. Le gouvernement, tenu d'offrir des services universels et équitables, ne peut alors satisfaire les intérêts de chaque individu. La demande de certains individus étant supérieure à l'offre du gouvernement, ces derniers vont alors se mobiliser et s'organiser pour offrir les services et les biens que l'offre publique ne couvre pas (Young 2006). Cette perspective permet de mieux comprendre pourquoi le tiers secteur est souvent caractérisé comme un laboratoire d'expérimentation et d'innovation. Les relations sont alors conçues comme une cohabitation de formes organisationnelles ou de structures de propriété sans que de véritables interactions soient prises en compte.
- 13 Le paradigme complémentaire, quant à lui, repose sur une complémentarité entre le tiers secteur et le secteur public. Dans ce paradigme, les organisations du tiers secteur sont « complémentaires » au gouvernement : celui-ci fournit les ressources financières en échange desquelles, les organisations offrent des biens et services publics. Cette vision de complémentarité est fondée sur la théorie de l'action collective d'Olson (1971) et du phénomène qu'il a identifié : le *free riding*. Sur cette base, il a été démontré que le gouvernement, plutôt que le marché (*market failure*), est l'institution la plus efficace pour financer ces biens, mais pas nécessairement pour les produire. D'autres théories économiques comme la théorie des coûts de transaction (voir entre autres Coase 1937 et

Williamson 1985) permettent alors d'évaluer s'il vaut mieux « faire ou faire faire » (voir aussi Ferris et Graddy 1986 et Ferris 1993). Ce paradigme de complémentarité constituera la base sur laquelle se développeront les approches « contractuelles » des relations (*government - nonprofit contracting out*) qui font l'objet de la prochaine section.

- 14 En ce qui concerne les théories en science politique, on y conçoit et raisonne également à partir de différents secteurs institutionnels, cette fois au nombre de quatre : marché, État, famille et secteur associatif (tiers secteur). On y retrouve de la même façon qu'en économique un paradigme supplémentaire, ici appelé de compétition (Gidron *et al.* 1992) et un paradigme de complémentarité (Lipsky et Smith 1989-1990). Le premier a été largement développé par les idéologies et rhétoriques politiques conservatrices (Glazer 1971; Berger et Neuhaus 1977 cités in Gidron *et al.* 1992) comme progressistes (Janowitz 1976; Hadley et Hatch 1981 cités in Gidron *et al.* 1992), alors que le deuxième repose sur deux dysfonctionnements : de contrat et associatif (Lipsky et Smith 1989-1990; Brinkerhoff et Brinkerhoff 2002). Par leurs origines, leur mode de fonctionnement et l'absence d'une recherche de profit, les organisations du tiers secteur sont considérées comme davantage dignes de confiance que les gouvernements et les producteurs privés (*contract failure*). Cependant, on identifie en plus des dysfonctionnements propres au tiers secteur (Kramer 1981; Salamon 1987)² : 1) insuffisance philanthropique, puisque les organisations du tiers secteur ont des moyens limités; 2) particularisme philanthropique, les organisations du tiers secteur ne desservent que des clientèles restreintes; 3) paternalisme philanthropique, ceux qui détiennent des ressources disposent du pouvoir de décider pour la communauté et 4) amateurisme philanthropique. Chacun des secteurs possède ainsi des avantages comparatifs et des limites qui dès lors soutiennent théoriquement un travail en complémentarité (Salamon 1987; 1995; Young 2006).
- 15 Les fondements théoriques économiques et politiques des approches que nous venons de décrire confèrent une légitimité et une validité qui n'est pas à dénigrer. Ainsi, parmi les principales préoccupations de la perspective économique, l'on retrouve la volonté de réussir à expliquer l'existence même des secteurs public et tiers de même que les changements dans la taille de ces secteurs dans le temps (Anheier et Ben-Ner 1997; Anheier et Salamon 1998 et 2006; Salamon 2010). Mais, comme on le reproche souvent à l'économie, ces études dont le niveau d'analyse est sectoriel ne donnent que peu d'indications sur le « comment » des relations dans la pratique; elles n'abordent pas directement la question des interactions. Comme l'organisation, les relations conservent dans cette approche un statut de boîte noire (*black box*). De plus, ces approches offrent une conceptualisation des relations qui met l'accent de façon presque exclusive sur la production et la provision de services : une perspective instrumentale qui favorise les questions et mesures de performance, d'efficacité et d'efficience au détriment des aspects sociaux (équité, communauté) et politiques (démocratie, représentation) (Brinkerhoff et Brinkerhoff 2002). La majorité des écrits souscrivant à ces deux approches, enfin, adoptent une épistémologie rationaliste qui, à partir de raisonnements logiques et théoriques, débouche principalement sur un contenu normatif.
- 16 Difficile donc de saisir, à partir de ces approches, les dynamiques réelles des relations et de comprendre, d'expliquer les difficultés rencontrées par les acteurs engagés dans ces relations. Les acteurs sont, de fait, les grands absents de ces perspectives qui offrent, pour reprendre Granovetter (1994), une conception largement sous-socialisée des relations organisations du tiers secteur/secteur public.

Approches contractuelles

- 17 Les approches contractuelles sont parmi les plus employées et développées dans le champ des relations entre organisations du tiers secteur et du secteur public. Pour assurer la production de certains services publics, les pouvoirs publics peuvent choisir de faire affaire avec un tiers. Ils « achètent » ainsi auprès de certaines organisations des services qui seront offerts à la population ou à des clientèles ciblées. Les paramètres de cette impartition ou *contracting out* font alors l'objet d'une entente contractuelle précise entre les deux parties : durée, exigences et conditions de financement, de résultats, de reddition de compte, etc. C'est à ce type de relations que les approches contractuelles s'intéressent. Les fondements théoriques de ces approches est en filiation directe avec les approches économique et politique, mais cela est très rarement explicite dans les travaux qui sont pour la plupart publiés dans le domaine de l'administration publique. Une des préoccupations principales de ces approches contractuelles concerne l'optimisation des relations : assurer un maximum d'efficacité, d'efficience, de qualité dans l'utilisation des ressources. Quels services impartir? Quand, comment et avec qui? Ce sont les questions auxquelles les chercheurs tentent de répondre. Les obstacles et les risques liés à ce type de relations constituent une autre des préoccupations importantes de ces approches.
- 18 C'est principalement avec l'émergence du courant du *New Public Management* (NPM) que les approches contractuelles ont fait leur entrée dans les travaux sur les relations entre le tiers secteur et le secteur public. Le NPM, qui a vu le jour dans la foulée de la crise de l'État providence et du modèle bureaucratique, propose entre autres d'appliquer à l'administration publique des pratiques et techniques utilisées par le secteur privé³. Pour y arriver, le NPM se base sur une interprétation normative des modèles économiques et des théories comme celles des coûts de transaction ou des choix publics. On recommande ainsi la décentralisation, de même que le recours au marché, aux mécanismes de concurrence et aux mesures de performance (économiques) dans la provision des services publics. C'était dans l'esprit de ce passage d'une perspective d'administration publique traditionnelle à une perspective de gestion des affaires publiques que le modèle de « gouvernement par un tiers » (*third party government*) avait été développé par Salamon (1981; 1987; 1995). De là, on va assister à un premier foisonnement d'écrits fondés sur les approches contractuelles (voir à ce sujet Austin 2003). Ces travaux sont principalement axés soit sur la rationalisation du recours à un tiers – examen des avantages et inconvénients pour chacune des parties – soit sur des considérations pratiques – quoi, quand et comment impartir (Lascoumes et Simard 2011). Et ces écrits reposent en grande partie sur des réflexions et déductions logiques et conceptuelles (DeHoog 1984; Ferris et Graddy 1986; Salamon 1987).
- 19 Parallèlement, la mise en œuvre du NPM et des principes d'impartition révélera la difficulté du passage de la théorie à la pratique et suscitera de ce fait des écrits et travaux qui se montreront plus critiques à l'égard du *contracting out* comme mode relationnel entre les organisations du tiers secteur et du secteur public. On y fait ressortir les défis, les risques et les écueils pour les organisations du tiers secteur ou, dans une moindre mesure, pour les gouvernements (Lipsky et Smith 1989-1990; Smith et Lipsky 1993; Hulme et Edwards 1997; Van Slyke 2002; Brown, Potoski et Van Slyke 2006). Des études empiriques chercheront aussi à valider, compléter, réfuter les raisons qui justifient de s'engager dans ce type de relations (Feiock et Jang 2010; Van Slyke 2003). On cherche

enfin à rectifier le tir par la recherche de déterminants de succès (Ferris 1993; Hassel 1997; Brown et Troutt 2004) ou de performance (Peat et Costley 2008; Smith 2010; Terman et Yang 2010).

- 20 Issues de l'épreuve – difficile – de la réalité, on retrouvera aussi dans cette deuxième vague d'écrits autour de la perspective contractuelle, une quantité d'études d'impact : impact sur les *nonprofits* des nouvelles politiques publiques, des nouveaux régimes de financement, de la nouvelle législation, etc. (voir Alexander 1999; Bigelow 1995; Gronjberg et Salamon 2002; Guo 2007; Suárez 2010; Taylor et Bassi 1998). Notons qu'à l'inverse, il existe très peu d'études d'impact sur l'autre partie engagée, soit les pouvoirs publics (Lewis 1999 – voir Austin 2003; Vaughan 2003).
- 21 Les écrits des approches contractuelles adoptent en majeure partie une perspective normative. Une partie des écrits, cependant, fait reposer ses prescriptions sur une démarche déductive de raisonnements abstraits à partir de théories économiques ou politiques (dont les théories de l'agence et de l'intendance; Van Slyke 2006; Cribb 2006), alors que l'autre les fait reposer sur une démarche inductive à partir de faits empiriques qualitatifs. À la différence des approches précédentes, le niveau d'analyse des approches contractuelles est plus souvent organisationnel que sectoriel. Aussi, généralement plus proche de la pratique que les approches économique et politique, les approches contractuelles conservent néanmoins une vision instrumentalisée des relations toujours envisagées sous l'angle de la production et de la prestation de services publiques : la préoccupation principale demeurant la composition d'arrangements productifs efficaces et efficaces. Au final, et ce malgré une collection de données empiriques, il n'apparaît pas dans ces approches de véritable théorisation des relations qui permette d'annoncer un dépassement ou un renouvellement des approches économiques et politiques.

Approches de collaboration et de partenariat

- 22 Les approches autour de la collaboration et du partenariat sont celles qui ont reçu le plus d'attention dans la dernière décennie dans l'étude des relations tiers secteur/secteur public. Un intérêt que plusieurs expliquent par le nombre grandissant de ce type de relations dans la pratique (Andrews et Entwistle 2010; Selden, Sowa et Sandfort 2006; Selsky et Parker 2005; Agranoff et McGuire 2003).
- 23 Bien que la définition du concept de collaboration varie d'un auteur à l'autre, toutes les définitions s'accordent pour parler de la collaboration comme d'un phénomène qui réunit des organisations différentes qui « co-opèrent » pour résoudre un problème ou un enjeu social (Bryson, Crosby et Stone 2006; Gazley 2010; 2007; Seitadini et Lindgreen 2010; Selsky et Parker 2005; 2010). La collaboration repose donc sur une dimension interorganisationnelle, une dimension de coopération et une dimension sociale. Pour beaucoup de chercheurs, la dimension interorganisationnelle met en relation des organisations issues de différents secteurs institutionnels - secteur privé, secteur public et tiers secteur⁴ - on parle alors de « *cross-sector collaboration* » (CSC)⁵. Les relations de collaboration se déclinent de quatre façons : relations entre organisations des secteurs privé-public, privé-tiers, public-tiers et privé-public-tiers (Seitadini et Lindgreen 2010; Selsky et Parker 2005). Les relations organisations du tiers secteur/secteur public constituent donc une des variétés des « *cross-sector collaborations* ». De la même façon, pour une majorité d'auteurs, les CSC sont par définition orientées vers le social : la résolution de problèmes ou d'enjeux sociaux tels la lutte aux changements climatiques,

l'accès à l'éducation, la réduction des écarts entre riches et pauvres, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc. (Brinkerhoff et Brinkerhoff 2011; Bryson, Crosby et Stone 2006)

- 24 On parle aussi, principalement en administration publique, de *policy network theory* pour désigner l'étude des collaborations interorganisationnelles d'acteurs issus de différents secteurs : « des réseaux complexes d'acteurs interdépendants qui développent les politiques publiques » (Klijn et Koppenjan 2006; 142 – traduction libre). Enfin, en administration publique toujours, la collaboration comme le partenariat constitue une part importante de l'attention portée aux nouveaux instruments de prestation des services publics (Lascoumes et Simard 2011; Sandfort et Milward 2008).
- 25 L'utilisation du concept de partenariat pour aborder les relations organisations du tiers secteur/secteur public est également très répandue. La réalité que désigne le terme « partenariat » apparaît cependant beaucoup plus variable. Pour certains, une entente contractuelle constitue un partenariat, alors que pour d'autres, le partenariat s'apparente plutôt à la collaboration telle que définie au paragraphe précédent (Brinkerhoff et Brinkerhoff 2011). En ce qui nous concerne, nous nous intéresserons dans cette section aux travaux sur le partenariat dont l'idéal type est caractérisé par :
- des objectifs déterminés conjointement;
 - la prise de décision en collaboration et par consensus;
 - des structures et processus horizontaux, non hiérarchiques;
 - des relations formelles ou informelles basées sur la confiance;
 - des interactions en synergie entre les partenaires;
 - une imputabilité partagée sur les effets et résultats.
- 26 (Brinkerhoff et Brinkerhoff 2011; 4 – traduction libre)
- 27 Comme les approches contractuelles, les approches de collaboration et de partenariat s'intéressent davantage aux niveaux organisationnel et individuel des relations qu'au niveau sectoriel. Cependant, elles se distinguent de façon marquée des approches contractuelles à plusieurs égards. Pour les approches de collaboration et de partenariat, les relations interorganisationnelles – dont celles entre les organisations du tiers secteur et du secteur public – se veulent beaucoup plus égalitaires; le pouvoir s'y trouve partagé. Les relations ne sont pas hiérarchiques comme dans les approches contractuelles où l'on retrouve un donneur d'ordres (et de financement) et un tiers exécutant – une relation principal-agent (Gazley 2008). Normalement, dans les approches de collaboration et de partenariat, les organisations engagées dans les relations maintiennent aussi une indépendance forte et une identité propre en même temps qu'une interdépendance autour de l'atteinte des objectifs communs (Brinkerhoff 2002). De plus, les formes que peuvent prendre les relations dans les approches de collaboration et de partenariat sont plus variées que dans les approches contractuelles : elles peuvent réunir deux ou plusieurs organisations d'horizons différents, elles peuvent être plus ou moins formelles, parfois même carrément informelles et leur durée peut aussi varier (Gazley 2008; Simo et Bies 2007).
- 28 Dans l'étude des relations organisations du tiers secteur/secteur public, les travaux des approches de collaboration et de partenariat s'articulent principalement autour de deux grandes questions : « pourquoi » et « comment ». Une partie des travaux examine ainsi les raisons qui justifient la formation de relations de collaboration et de partenariat. Ces dernières sont souvent présentées comme inévitables pour faire face à des problèmes sociaux de plus en plus complexes et qui ne peuvent être résolus par un seul acteur

(Austin 2000; Agranoff et McGuire 2003; Googins et Rochlin 2000; Gray 1989; Thomson et Perry 2006). Certains considèrent également la collaboration ou le partenariat comme une fin en soi : par sa nature plus égalitaire, plus inclusif et basé sur le dialogue, ce type de relations est posé comme supérieur aux autres. D'autres voient plutôt les relations de collaboration et de partenariat plutôt comme un moyen permettant d'atteindre certains buts ou objectifs (Brinkerhoff 2002). Dans ces écrits traitant du « pourquoi », on retrouve enfin l'identification des avantages et inconvénients ou des menaces et bénéfices liés à ce type de relations.

- 29 La deuxième question – le comment des relations de collaboration et de partenariat – aborde essentiellement les notions de succès ou de performance dans les relations. Car les relations de collaboration et de partenariat se révèlent fragiles et difficiles dans la pratique (Babiak et Thibault 2009; Bryson, Crosby et Stone 2006; Cairns et Harris 2011; Simo et Bies 2007). On cherche alors les différents facteurs qui vont permettre de profiter des avantages et de minimiser les inconvénients de ces relations. L'ampleur et la diversité des travaux à ce sujet ont d'ailleurs inspiré trois publications qui tentent d'en faire une synthèse (Bryson, Crosby et Stone 2006; Seitadini et Lindgreen 2010; Selsky et Parker 2005). Ces synthèses s'articulent autour de la formation (ou du design), de la gestion (ou de la mise en œuvre) et de l'évaluation (ou des résultats) des relations de collaboration et de partenariat. De ces revues de littérature se dégagent deux grands constats. Le premier concerne les minces chances de succès des relations de collaboration et de partenariat. En effet, les conditions à réunir pour assurer des relations « performantes » sont si nombreuses et variées qu'il est peu réaliste de penser y arriver (Bryson, Crosby et Stone 2006). Le deuxième constat concerne les orientations à donner à la recherche future sur ces relations afin de pallier certaines faiblesses observées dans la littérature tels le manque d'intégration, des fondements conceptuels insuffisants ou encore, le peu d'attention portée aux processus (Seitadini et Lindgreen 2010; Selsky et Parker 2005).
- 30 Comme les approches contractuelles, les approches de collaboration et de partenariat sont inspirées du mouvement vers la privatisation et le recours au *third-party government* dans la foulée du *New Public Management* (NPM) ou *New Public Service* (NPS) (Alexander et Nank 2009; Bernier et Angers 2010). Les approches de collaboration et de partenariat se fondent cependant sur ce que Gazley et Brudney désignent comme la « théorie de la collaboration » (*collaboration theory*; 2007) provenant des travaux de Gray (1989) et de Huxham (1991; 1993) – abondamment cités dans les publications. Les fondements de cette théorie de la collaboration partagent des similitudes avec ceux des approches contractuelles dont, principalement, la notion de complémentarité entre les acteurs/secteurs. Ainsi, dans les approches de collaboration et de partenariat, les acteurs des différents secteurs (privé, public et tiers secteur) ont chacun des avantages distinctifs, desquels la collaboration (ou le partenariat) permet de tirer parti pour résoudre des problèmes sociaux complexes. Outre la théorie de la collaboration, certains travaux sur ce type de relations mobilisent d'autres théories établies, telles que celle de la dépendance des ressources, celle des coûts de transaction, la théorie de l'échange et la théorie des réseaux (Agranoff et McGuire 2001; Gazley et Brudney 2007; Provan et Milward 1995; Selsky et Parker 2005).
- 31 Les approches de collaboration et de partenariat ont connu beaucoup de succès depuis la fin des années 1990, ce dont témoigne la quantité d'écrits sur le sujet, quelques numéros spéciaux de revues scientifiques et bien sûr la publication de synthèses de cette littérature (Bryson, Crosby et Stone 2006; Seitadini et Lindgreen 2010; Selsky et Parker

2005). Ce foisonnement peut cependant être qualifié d'hétéroclite : le manque d'intégration constitue une limite flagrante des travaux recensés (Gazley 2010a). Les approches de collaboration et de partenariat ne reposent pas non plus sur une théorisation ou une conceptualisation forte (Brinkerhoff 2002). Comme le déplorent Selsky et Parker 2005, les approches de collaboration et de partenariat considèrent trop souvent ces relations à partir d'un modèle simple de *input-output*. Cette conception des relations de collaboration et de partenariat engendre, comme pour les approches contractuelles, une vision instrumentale du phénomène que l'on cherche alors à optimiser (Brinkerhoff 2002; Lewis 1999; Salamon 1987 et 1995; Smillie et Helmlich 1993; Takahashi et Smutny 2002). C'est possiblement une des raisons qui expliquent que les travaux des approches de collaboration et de partenariat restent dominés par une perspective largement normative (Alexander et Nank 2009; Brinkerhoff et Brinkerhoff 2002; Seitadini et Lindgreen 2010). Le manque de travaux empiriques sur les opérations et les conséquences de ces formes de relations est également identifié comme critique (Sandfort et Milward 2008). De plus, ce modèle « *input-output* » sous-estime l'encastrement de ces relations dans des systèmes sociaux plus larges; c'est pourquoi Selsky et Parker suggèrent de mobiliser des théories comme la théorie institutionnelle ou la théorie de la complexité afin d'en dépasser les limites et de « re-socialiser » le phénomène (Selsky et Parker 2005). À cet effet, Lascoumes et Simard (2011) amorcent une intéressante réflexion en reprenant l'approche de Hood (2007) qui pose les instruments d'action publique comme des « institutions sociologiques ». Car, si l'intérêt pour les processus et le caractère dynamique des relations de collaboration et de partenariat est fréquemment soulevé, il reste très peu exploité.

Approches plurisectorielles

- 32 Les approches plurisectorielles⁶ abordent le rapport organisations du tiers secteur/ secteur public à partir d'un point de vue qu'il est possible de rattacher à la nouvelle sociologie économique⁷ et au *Welfare pluralism*. Pour les auteurs de ces approches, les bouleversements sociaux, politiques et économiques liés à la mondialisation et à la modernité transforment le rapport entre l'État, le marché et la société civile⁸. Les nouveaux rapports entre ces pôles économiques et institutionnels se conçoivent ainsi comme prenant place au sein d'une économie plurielle ou mixte et configurant un modèle de développement (Evers 1995; Evers et Laville 2004; Favreau 2008; Kramer 2000; Laville 1996 et 1999; Lévesque 2002; Vaillancourt 2009).
- 33 Crise des finances publiques, crise de l'État-providence, crise du lien social, autant de crises qui ont forcé les chercheurs à repenser l'arrangement structurel macrosocial des années d'après-guerre reposant sur le duo État-marché qui, semble-t-il, ne réussit plus à maintenir l'intégrité du tissu social (Lévesque, Bourque et Forgues 2001; Evers 1995). Ainsi, s'inspirant de l'approche de la régulation et des travaux de Polanyi, les auteurs proposent de reconceptualiser l'économique, de même que de travailler à un nouveau contrat social (voir entre autres Roustang, Laville *et al.* 1997; Favreau et Lévesque 1996). Tous s'entendent sur l'importance de trouver de nouveaux arrangements autour d'une réarticulation des trois pôles, État, marché et société civile dans la réponse aux besoins et problèmes sociaux (exclusion, pauvreté, désintégration du tissu social, etc.) (Côté, Lévesque et Morneau 2009; Roustang, Laville *et al.* 1997; Favreau et Lévesque 1996; Evers 1995; Evers et Laville 2004; Young 2006; Favreau 2008).

- 34 Certains auteurs définiront ainsi différents modèles de développement à partir de la configuration adoptée par les rapports entre État, marché et société civile (Lévesque 1997; Bourque 2000) : modèle fordiste providentialiste, typique des années d'après-guerre, caractérisé par un lien étroit entre marché et État, modèle postfordiste néolibéral procédant quant à lui d'un tout-au-marché, modèle social-démocrate du tout-à-l'État, ou encore, modèle postfordiste solidaire qui procéderait, lui, d'un partage des pouvoirs entre marché, État et société civile (Côté, Lévesque et Morneau 2009; Lévesque 1997; Laville 1992). On examine alors les différents scénarios ou modèles possibles. Le modèle de développement néolibéral, que certains voient comme dominant (Greason 1998; Lévesque 1997), repose plus spécifiquement sur une mondialisation et une financiarisation de l'économie, au détriment des investissements industriels et du développement local, un mépris de la démocratie au profit du marché, des droits individuels, et une régulation économique et sociale exclusivement faite par le marché. Le modèle social-démocrate, lui, vise à mettre en place des mesures d'insertion pour aider les exclus, mesures qui doivent jouer un rôle de transition vers l'économie de marché (Laville 1996; Lévesque 1997). À ces deux premiers scénarios qui ne réussissent pas à dépasser le duo déchu État-marché (Laville 1995), s'oppose volontiers un troisième scénario dit alternatif, solidaire ou partenarial (Lévesque 1997; Laville 1994; Lipietz 1990). Ce scénario axé sur la solidarité et la démocratie repose sur une régulation économique et sociale par une redéfinition de l'intérêt général, un refaçonnage de l'État-providence en État stratège par un partage de la gestion et de la production des services, une revalorisation du local et de l'économie sociale (Côté, Lévesque et Morneau 2009; Lévesque 1997). On conclut alors généralement sur les effets destructeurs du modèle néolibéral qui légitiment, pour plusieurs chercheurs, la reconnaissance d'une économie plurielle et solidaire (Laville 1996; Lévesque 2003; Boucher 1998b; Favreau 2008; Vaillancourt 2009).
- 35 Dans cet esprit, les associations sont comprises comme des organisations intermédiaires capables d'hybrider différentes ressources : marchandes, non marchandes (redistribution) et non monétaires (réciprocité). Elles hybrident aussi les rationalités propres aux différents pôles institutionnels. Cette capacité pose dès lors la possibilité d'une économie plurielle dans la production visant à assurer le bien-être des personnes (Lévesque, Bourque et Forgues 2001; Evers et Laville 2004). De plus, les associations sont également porteuses, dans ces approches, d'un rôle politique et social qui dépasse largement leur fonction économique; ces organisations intermédiaires sont en fait des « espaces publics de débat » (Laville 1994).
- 36 Les concepts de modèle de développement et d'économie plurielle, mixte ou solidaire ont donné lieu à deux grands types de production scientifique : d'une part, des écrits sur la transformation des arrangements macrosociaux et d'autre part, une pléthore d'études empiriques sur les expérimentations et micro-initiatives mises sur pied dans plusieurs pays par les acteurs individuels et organisationnels. Exception faite de quelques études empiriques visant à déterminer la configuration et l'évolution du modèle de développement d'un pays donné (par exemple Bourque 2000 à partir des politiques économiques au Québec), la majeure partie des écrits sur la transformation sont entièrement conceptuels, avec une forte orientation normative. En effet, les auteurs⁹ tentent de démontrer la rationalité et la nécessité de mettre en place un scénario solidaire ou pluriel et concluent avec des recommandations pour l'élaboration de « meilleures » politiques publiques. En font foi aussi, les nombreux manifestes et appels communs de chercheurs et praticiens tel l'*Appel européen pour une citoyenneté et une*

économie plurielle, ou encore l'*Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire* (voir Lévesque, Bourque et Forgues 2001). Les relations entre associations et État deviennent dans cette perspective une des composantes du modèle pluraliste, et sont déterminées par la configuration générale, voire « idéale ».

- 37 La deuxième catégorie d'écrits, elle, aborde la mixité économique et institutionnelle dans une perspective largement microsociale par des études empiriques qualitatives portant sur des initiatives développées dans le champ de l'économie sociale et solidaire¹⁰. Ces travaux présentent une orientation idéographique propre à la nouveauté : l'intérêt de décrire un phénomène nouveau. Plusieurs d'entre eux utilisent aussi une approche comparative visant à faire ressortir les facteurs déterminants de l'expérience : trajectoire nationale, cadre législatif, tradition locale, etc. Enfin, ces études, construites du point de vue de l'initiative ou de l'association en examen, mettent l'accent sur les conditions d'émergence et de maintien; les relations organisations du tiers secteur/secteur public se traduisant généralement par l'évaluation de la réponse des pouvoirs publics à l'expérience étudiée.
- 38 Une des contributions majeures de ces approches réside dans la capacité qu'elles ont de réintégrer les sphères et disciplines économique, politique et sociale, offrant de ce fait une conception beaucoup plus complète des organisations du tiers secteur (associations) qui dépasse le simple attribut de producteur de biens et services. En ce qui concerne plus spécifiquement notre objet d'étude, soit les relations tiers secteur/secteur public, ces approches offrent quelques pistes d'interprétation de leur transformation au niveau macrosocial, mais un outillage assez pauvre lorsque vient le temps d'articuler celles-ci à l'évolution, aux dynamiques et aux processus relationnels qui se déploient au niveau micro. L'articulation entre la théorie (ce que les relations devraient être) et la pratique (ce qu'elles sont) reste de la même façon largement déficiente parce que les écrits à fort contenu théorique conservent une position normative. Cette position fait abstraction du processus réel de mise en œuvre des recommandations faites. Les études empiriques, de leur côté, sont pour la plupart unidirectionnelles, c'est-à-dire qu'elles prennent comme unité d'analyse l'organisation du tiers secteur. Les relations aux pouvoirs publics deviennent un élément parmi d'autres de son environnement externe. De plus, la plupart des études empiriques n'offrent que peu d'efforts de théorisation des relations.

Approches des styles d'interaction

- 39 Dans cette dernière perspective, la moins développée en nombre d'écrits, les auteurs tentent d'élaborer des approches typologiques. Les relations y sont considérées comme des interactions dont le « type » est fonction de plusieurs dimensions. Par exemple, le modèle proposé par Gidron, Kramer et Salamon (1992) dépeint quatre « types » de relations : 1) gouvernement dominant; 2) tiers secteur dominant; 3) dualisme et 4) collaboration. Considérant de façon distincte les rôles de financement et de production, chaque type de ce modèle correspond alors à une attribution différente des rôles. Ainsi, le type 1) est caractérisé par un gouvernement qui assume à la fois les fonctions de financement et de production alors que ce sera le tiers secteur dans le type 2). Le dualisme (3) représente le cas où gouvernement et tiers secteur assument parallèlement des fonctions de financement et de production (approche supplémentaire). Enfin, la collaboration (4) représente une relation où le gouvernement finance et le tiers secteur exécute. Salamon (2006) raffine la typologie de Gidron *et al.* 1992 et détaille pour chacun

des quatre « régimes » politiques¹¹ les modes de relations organisations du tiers secteur/secteur public les plus probables parmi trois possibilités : relations supplémentaires, relations de contestation, relations de coopération. Les travaux de Young (2000; 2006) offrent quant à eux trois types de relations : supplémentaire, complémentaire et « adverses » (*adversarial*). À partir de ces trois types, Young réussit à retracer et expliquer l'évolution des relations tiers secteur/secteur public dans l'histoire des États-Unis du 18^e au 20^e siècle. Toutes ces typologies visent cependant à qualifier les relations entre secteurs institutionnels, les secteurs tiers et public, à l'échelle d'une nation ou d'un état, d'une province par exemple; une approche très macro.

- 40 D'autres typologies tendent vers des approches plus micro, certaines pouvant même être appliquées pour qualifier des relations non plus entre secteurs, mais entre organisations. La typologie de Coston (1998) se situe à mi-chemin entre ces deux approches (macro et micro). Plus riche que les précédentes, elle propose huit types¹² de relations. Dans cette typologie, dérivée de la littérature sur les organisations non gouvernementales (ONG), chaque type est fonction du degré d'acceptation ou de résistance du gouvernement au pluralisme institutionnel, du degré de formalisation de la relation et du degré d'asymétrie (pouvoir) dans les relations. Kuhnle et Selle (1992) définissent les types de relations à partir de deux grandes dimensions : le degré de proximité (*closeness*) évalué à travers la communication et les contacts, et le degré d'indépendance évalué à partir des aspects financiers et du contrôle. Najam (2000) présente une typologie, les 4 « C » (*Four-Cs*), comprenant quatre types de relations classés en fonction de deux éléments : les objectifs stratégiques (les fins) des ONG et du gouvernement (identiques ou différents) et les moyens privilégiés pour atteindre ces objectifs (identiques ou différents)¹³. Brinkerhoff (2002), enfin, propose une typologie dérivée de la littérature et des rapports empiriques sous forme d'une matrice à deux dimensions : mutualité dans la relation et identité organisationnelle qui forment quatre types de relations¹⁴. Malgré les défis d'opérationnalisation, ces typologies ont été mobilisées pour étudier empiriquement des relations organisations du tiers secteur/secteur public. Les travaux de Proulx, Bourque et Savard (2007) utilisent ainsi la typologie de Coston (1998) pour étudier des cas québécois, les travaux de Vincent et Harrow (2005) reprennent la typologie de Kuhnle et Selle (1992) pour l'étude de cas en Écosse. Enfin, Brainard et Siplon (2002) se basent sur celle de Najam (2000) pour l'étude de l'utilisation de l'Internet dans les relations.
- 41 Ces approches offrent des contributions potentiellement intéressantes. Premièrement, toutes ont pour unité d'analyse les relations plutôt que l'une ou l'autre des parties. Toutes présentent également un effort de conceptualisation des relations – plus ou moins développé selon les cas – et des dimensions d'analyse de celles-ci. Enfin, ces approches n'ont pas une orientation normative; elles tentent de qualifier, d'ordonner la réalité plutôt que de prescrire ce qu'elle devrait être. Les approches des styles d'interaction semblent donc pallier ou à tout le moins contourner certaines des limites identifiées dans les approches traitées précédemment. Malgré cela, jusqu'à présent, l'utilisation des approches typologiques est restée relativement restreinte. Les études empiriques (mentionnées plus haut) s'en servent ainsi pour désigner et comparer la qualité ou le type des relations tiers secteur/secteur public entre différents secteurs d'activités ou différentes régions géographiques. Un emploi qui confère aux relations une dimension plutôt statique : le type identifié pour qualifier les relations reflète les relations au moment de l'étude. Or, les approches des styles d'interactions seraient peut-être en mesure de fournir des outils conceptuels pour saisir la transformation, l'évolution des

relations, pour examiner les dynamiques relationnelles et dès lors jeter un regard neuf sur les difficultés rencontrées dans la pratique. Un potentiel qui reste pour le moment encore inexploité.

Conclusion

- 42 Ce portrait des écrits scientifiques autour des relations entre organisations du tiers secteur et du secteur public permet de faire ressortir une prépondérance des travaux à caractère normatif qui soutiennent la supériorité conceptuelle des arrangements collaboratifs et cherchent à déterminer empiriquement les facteurs de maximisation de l'arrangement contractuel entre les parties. Cependant, il est possible de reconnaître au phénomène - les relations - d'avoir su intéresser les chercheurs de divers horizons disciplinaires ce qui constitue une force dans la mesure où cela permet des analyses contrastées et complémentaires. À ce titre, nous ne pouvons qu'encourager les milieux de recherche à poursuivre les travaux au-delà du corpus rationaliste et fonctionnaliste de l'économie afin d'enrichir encore davantage la variété des perspectives. La littérature s'est également révélée largement orientée vers une appréhension « unilatérale » des relations : la majeure partie des travaux s'intéresse aux relations davantage comme attribut soit des organisations du tiers secteur, soit des organisations publiques et non en tant que « fait social total » appartenant en tout temps aux deux parties engagées dans la relation. Une compréhension des relations comme construction sociale - à la fois processus et résultat même de la construction - et leur étude à ce titre nous semble constituer une autre piste de recherche prometteuse.
- 43 D'autant que tenter de comprendre et de cerner la complexité de ces relations, particulièrement dans leur aspect dynamique et mouvant, devrait permettre de mieux éclairer et comprendre les nombreux défis et difficultés rencontrés dans la pratique. L'appréhension plutôt statique, voire parfois mécaniste, des relations constitue une des principales critiques que l'on peut faire aux travaux recensés. Chercher à dépasser cette vision offre dès lors une stimulante piste pour les travaux futurs. Enfin, dans le même ordre d'idée, la question de l'articulation des différents niveaux d'analyse reste encore largement occultée : les approches recensées adoptant généralement un niveau plutôt macro (secteur ou acteur institutionnel) ou davantage micro (organisation en relation ou organisation de la relation). Travailler à une telle articulation, entre macro et micro, pourrait être envisagé en s'inspirant des travaux récents en théorie des organisations comme ceux fondés autour de la sociologie des pratiques par exemple.
- 44 Les défis que posent les changements et transformations sociales actuelles, de la mondialisation à l'accroissement de l'écart entre les riches et les pauvres en passant par les crises économiques, environnementales, sociales, risquent de mobiliser et de mettre en relation les acteurs organisationnels et institutionnels de façon croissante et pour faire face à des problèmes de plus en plus complexes particulièrement dans le champ d'action de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le champ de recherche sur les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public, s'il est encore jeune, demande donc à être investi et développé davantage en même temps qu'il devra savoir construire des passerelles efficaces et valables avec les milieux de pratique pour mériter et conserver sa pertinence et sa légitimité.

ANNEXES

ANNEXE Exemples de termes employés dans la littérature pour désigner...

La composante « tiers secteur »	La composante « secteur public »	La relation
Tiers secteur	Pouvoirs publics	Relation
Économie sociale	Gouvernement	Coopération
Économie solidaire	État	Collaboration, Confrontation
Secteur communautaire, Secteur bénévole	Organismes publics	Partenariat
Secteur à but non lucratif Secteur sans but lucratif	Ministères	Entente de service
Secteur associatif	Agences publiques	Contrat
Organisations communautaires, bénévoles, etc.
Organisations non gouvernementales (ONG)
...
Third sector	Government	Relation
Independent sector	Public agencies	Cooperation
Volunteer sector	Public authorities	Collaboration
Nonprofit sector	State	Partnership
Social economy	...	Contract
Community-based organizations	...	Adverse
Non-governmental organizations (NGO)
Social Movement organizations (SMO)
...

NOTES

1. Dans la littérature consultée, plusieurs termes différents sont employés pour désigner le secteur et les organisations qui n'appartiennent « ni au marché, ni à l'État » (Archambault et Kaminski 2003) - voir annexe. Nous avons cependant choisi d'employer la désignation d'« organisations du tiers secteur », et ce, pour trois raisons. D'abord, le choix d'une désignation principale a été fait par souci d'uniformité afin de faciliter la lecture et de limiter autant que faire se peut la confusion que pourrait engendrer l'utilisation d'un trop grand nombre de termes. Puis, le choix spécifique de cette désignation – organisations du tiers secteur – s'est basé sur le fait que ce terme est répandu à la fois dans les travaux francophones et anglophones. Enfin, la désignation « tiers secteur » nous est apparue comme la plus neutre. Le terme « organisations du tiers secteur » désigne, pour nos travaux, des organisations autonomes et indépendantes, pour lesquelles la distribution des excédents est interdite ou limitée, dont la gouvernance est démocratique et qui font appel à la participation bénévole.
2. Pour ne pas alourdir le texte, nous exposons seulement les dysfonctionnements identifiés par Salamon (1987) – Kramer lui, identifie quatre « vulnérabilités » du tiers secteur : institutionnalisation, dénaturation, domination des minorités et inefficacité (ineffectuality).
3. Entendu comme étant le secteur privé à but lucratif.
4. *Private or for-profit or business sector, public sector or government, nonprofit or third or voluntary sector.*

5. Plusieurs désignations sont utilisées dans la littérature, on parle ainsi de *cross-sector collaborations* (CSC), de *cross-sector social collaborations* (CSSC), de *cross-sector social partnerships* (CSSP), de *cross-sector social interactions* (CSSI).
6. Ces approches se sont développées en dehors du sous-champ de recherche sur les *Government-Nonprofit relations*, exception faite d'un article de Kramer (2000), elles ne sont pas diffusées dans les mêmes revues et ouvrages.
7. Voir l'ouvrage *La nouvelle sociologie économique* de B. Lévesque, G.L. Bourque et É. Forgues (2001) paru chez Desclée DeBrouwer.
8. Les auteurs de ces approches favorisent les désignations de « société civile » et d'« associations ». Nous avons choisi de refléter cette préférence et de ne pas utiliser le terme d'organisations du tiers secteur dans cette section.
9. Parmi les auteurs clés : Defourny, Eme, Enjolras, Favreau, Laille, Lévesque, Perret, Roustang, Vaillancourt et aussi Evers et Kramer.
10. Plusieurs de ces études sont issues des travaux du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), des différentes antennes du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC), de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS).
11. Les quatre régimes politiques sont devenus : 1) *government-dominant/social democratic*, 2) *Third-sector-dominant/Liberal*, 3) *authoritarian* et 4) *partnership/corporatist*.
12. Les relations peuvent ainsi être répression, rivalité, compétition, contrat, tiers parti, coopération, complémentarité et collaboration.
13. Cela donne une matrice 2x2 avec quatre types : coopération (fins et moyens identiques), cooptation (fins différentes, moyens identiques), confrontation (fins et moyens différents) et complémentarité (fins identiques, moyens différents).
14. Les quatre types de relations sont : partenariale (mutualité et identité organisationnelle fortes), contractuelle (mutualité faible, identité organisationnelle forte), extension (mutualité et identité organisationnelle faibles), cooptation ou absorption (mutualité forte, identité organisationnelle faible).

RÉSUMÉS

Les enjeux de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté sont de ceux qui interpellent invariablement les organisations du tiers secteur et du secteur public et de ce fait, les relations qu'elles entretiennent entre elles. Phénomène de plus en plus répandu, mais aussi de plus en plus complexe, ces relations interpellent le milieu de la recherche. Or, jusqu'à présent les travaux de recherche à ce sujet restent caractérisés par une grande diversité de perspectives et d'approches conceptuelles et une forte dispersion. Cet article rapporte le travail de recension et d'analyse des travaux publiés sur les relations tiers secteur/secteur public que nous avons mené. L'analyse de ces travaux permet de dégager cinq grandes approches conceptuelles des relations : les approches économique et politique, contractuelles, de collaboration et de partenariat, plurisectorielles et enfin des styles d'interaction. Après avoir exposé la méthodologie et le cadre général de notre recension, chacune des approches identifiées est détaillée. L'article se conclut

sur les principales contributions et limites des différentes approches recensées et sur quelques pistes de recherche future.

The fight against poverty and social exclusion calls upon both third sector and public sector organizations and thus draws renewed attention to the topic of third sector/public sector relations. Yet the scientific literature on such relations offers poor guidance as extant research appears quite diverse and scattered around various disciplines and fields of study. Therefore, to organize this diversity and present a more integrated view of the literature, this paper provides a review of published works on third sector/public sector relations. Our review suggests the literature can be organized around 5 conceptual perspectives: economical and political, contractual, collaborative, mixed and configurational. After presenting the method and organizing principles underlying our review, we expose each of the five perspectives in detail. The paper concludes on the key contributions and limits of the literature examined and offers some insight for future research.

INDEX

Keywords : collaboration, nonprofit sector, partnership, public sector, relations, third sector

Mots-clés : collaboration, partenariat, relations, secteur public, tiers secteur

AUTEUR

ANNIE CAMUS

École des sciences de la gestion, UQAM camus.annie@uqam.ca